

Image not found or type unknown



Location vide ou meublée ?

Par **nfalex**, le **11/01/2010 à 15:34**

Bonjour,

je souhaite mettre mon appartement (F2) en location : plus intéressant au niveau fiscal
location vide ou meublée ? Avantages et inconvénients pour chacun ? Y a t il des avantages
à trouver un étudiant ? si location à une connaissance : obligation contrat, autres ? quelles
démarches ? par ailleurs, je viens d'acquérir un autre logement : déduction des frais
d'emprunts, autres ... ? quel régime fiscal ?
merci d avance pour votre aide
cordialement